



Ecole Sébastien DOS SANTOS BORGES

☎ Marchésieux 02 33 47 92 01

☎ Feugères 02 33 76 10 65

☎ Saint Martin d'Aubigny 02 33 46 34 45

Compte rendu du conseil d'école du jeudi 20 octobre 2022 à St Martin

LES PERSONNES PRESENTES

Fonction	Nom/prénom	Fonction	Nom/prénom
Directrice de l'école	TIRARD Céline	Synd des aff. scolaires	COMPERE Christine
I.E.N.	DURCHON Julien	DDEN	
Mairie Feugères		Parents d'élèves Feugères	SLAMA Abdellah
Mairie de Marchésieux	ALI Delphine et MARTIN Maryline	Parents d'élèves St Martin	EBRARD Laure, et BOUETARD Aurélie
Mairie de St Martin d'A.	HAMEL Bruno et CHAMPVALONT Roselyne	Parents d'élèves Marchésieux	FERON Johanna, LEONARD Noëlle et OMONT Lucie
Équipe enseignante	RAOULT Mathilde, MORIN Anne-Marie, Botrel Murielle, Gimbert Agathe, QUESNEL Maryline, L'HOMME Guillaume, ROBIN Muriel, FOUCHER Amandine.		
Personnes excusées	HEBERT Anne, LELIEVRE Rose-Marie, LEBREDONCHEL Alain.		

TOUR DE TABLE

Début du conseil d'école à 20h05. Un tour de table est effectué.

ELECTIONS DES REPRESENTANTS DE PARENTS D'ELEVES

Résultats sur Feugères :

52 votants pour 81 inscrits soit **64,20 %** de votants (59,72 % en 2021).

43 suffrages exprimés qui ont voté pour la liste présentée par les parents d'élèves (donc 9 blancs ou nuls).

Est élu titulaire : M Slama Abdellah

Pas de suppléant.

Résultats sur Marchésieux :

39 votants pour 118 inscrits soit **33,05 %** de votants (46,25 % en 2021).

34 suffrages exprimés qui ont voté pour la liste présentée par les parents d'élèves (donc 5 blancs ou nuls).

Sont élues titulaires : Mmes Feron Johanna, Léonard Noëlle, Laurent Lydie et Omont Lucie.

Est élue suppléante : Mme Martin Tatiana.

Résultats sur St Martin d'Aubigny :

29 votants pour 54 inscrits soit **53,70 %** de votants (58,44 % en 2021).

29 suffrages exprimés qui ont voté pour la liste présentée par les parents d'élèves (donc 0 blancs ou nuls).

Sont élues titulaires : Mmes Ebrard Laure et Bouétard Aurélie.

Pas de suppléants.

Les titulaires sont invités au conseil d'école. En cas d'empêchement d'un titulaire, celui-ci pourra appeler un suppléant de la même commune pour prendre sa place au CE pour que 8 parents soient présents à chaque conseil (en cas de vote, 8 parents pourront participer en plus des enseignants, de la présidente du syndicat des affaires scolaires et des maires). Le taux de participation a augmenté sur Feugères, les maîtresses signalent régulièrement aux enfants de ne pas oublier. Sur St Martin, il y a une légère baisse du taux, mais c'est sur Marchésieux que le taux est faible. Nous proposons de remettre un mot de rappel 2 jours avant les élections.

Les élections ont eu lieu le vendredi 07 octobre 2022 avec un vote par correspondance uniquement. Le bureau des élections était composé d'enseignantes, et d'un parent.

Le vote a toujours lieu par correspondance. Le conseil d'école est consulté et accepte le maintien de ce vote par correspondance pour l'année prochaine 2023.

Les coordonnées des représentants vont être distribuées dans les cahiers des aînés.

⇒ **Sa composition :**

- le conseil des maîtres
- les maires et les conseillers chargés des affaires scolaires, la présidente du syndicat des affaires scolaires
- les représentants de parents d'élèves
- le délégué départemental (DDEN)
- l'Inspecteur de l'Education Nationale

Il se réunit 3 fois par an : à Saint Martin d'Aubigny au premier trimestre, à Marchésieux au deuxième, et à Feugères au troisième. Les deux autres conseils d'école auront lieu

- ◆ le jeudi 12 janvier 2023 à Marchésieux (si tôt pour voter pour les rythmes scolaires).
- ◆ le jeudi 15 juin 2023 à Feugères

⇒ **Ses attributions :**

- Il vote le règlement de l'école.
- Il donne son avis sur les horaires, l'organisation des garderies.
- Il est consulté pour des actions particulières menées dans l'école, pour l'organisation des classes découvertes et sorties éducatives, pour les activités péri et post scolaires, pour les cantines, l'hygiène scolaire, l'utilisation éventuelle des locaux en dehors du temps scolaire.
- Il donne son accord pour l'organisation d'activités éducatives sportives et culturelles
- Il est informé de la composition des classes, du choix des manuels et matériel pédagogique, des choix pédagogiques.

Lecture du règlement et vote de celui-ci. A été ajouté dans la rubrique « Instruction obligatoire » : « Toute absence envisagée de plusieurs jours, pour un motif autre que médical, devra impérativement faire l'objet d'un courrier des représentants légaux de l'élève, adressé à la Direction Académique des Services de l'Education Nationale (DASEN), à transmettre par la direction de l'école. »

PPMS ET SECURITE

Exercices incendie : ils ont été réalisés le 22 septembre. L'évacuation a eu lieu en 1 mn sur Marchésieux pour les MS-GS-CP et 2mn40 pour les TPS-PS-MS (les petits étaient aux toilettes), en 40 secondes à Feugères, et 50 s à St Martin. Sur St Martin, 2 fenêtres étaient restées ouvertes en OSB dans la cantine.

Exercices PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté) : l'exercice intrusion malveillante (« se cacher », « s'échapper ») a eu lieu le jeudi 13 octobre.

A Marchésieux, les petits étaient un peu bruyants, mais ne bougeaient pas. Les MS étaient totalement silencieux. Les GS-CP étaient bruyants pour « s'échapper », mais les collègues n'avaient pas trouvé les clés => les porte-clés ont été étiquetés et placés sur l'étagère à côté de la porte de sortie (côté BCD).

A St Martin : Les élèves étaient silencieux, le téléphone n'était pas débranché dans la classe de CP-CE1 et portable pas mis en mode avion.

A Feugères : Les élèves étaient silencieux, RAS.

DUER (Document Unique d'Evaluation des Risques) : le point le plus important était à Feugères dans le local de la chaudière : les produits ménagers y sont entreposés, ainsi que des rouleaux de papiers, cela représente un risque d'incendie fort => la mairie devait demander à ce que ces effets soient déplacés. Il ne faut rien entreposer dans ce local. Mme Compère précise que cela va être fait pendant les vacances.

Il manque toujours le plan d'intervention des pompiers à l'entrée des bâtiments sur les 3 sites (cette demande date de 2016).

Il reste également le problème des plaques de goudrons ou trous dans les cours des écoles (date de 2016).

Point Covid : depuis le début d'année, 4 cas positifs ont été signalés.

PROJETS

Dans le cadre du REP, nous remettons en place les projets inter cycles qui avaient été arrêtés au moment du Covid.

Pour le cycle 1, travail sur l'oralité en binômes (un enseignants de Marchésieux et un de Périers) : réalisation de recettes de cuisine pour les plus jeunes ou d'instruments de musiques (GS-CP).

Pour le cycle 2, même projet, objet technologique ou instruments de musique.

Pour le cycle 3, des défis vont être mis en place (Maths et lecture), ainsi que les ateliers « massés » (protocole Fluence). Des projets inter cycles vont avoir lieu sur la résolution de problèmes.

Projet d'école : Le projet d'école est en suspend pour le moment, nous poursuivons les actions, mais il n'y a pas eu de bilan. Notre RPI est en évaluation d'école cette année, il va en découler un projet qui se substituera au projet d'école. Vous allez être destinataires d'un questionnaire pour cette évaluation, les élèves et les enseignants également. Cette évaluation va nous permettre de nous questionner sur le fonctionnement de l'école, sur nos pratiques et ainsi pouvoir les faire évoluer.

Mme Compère demande s'il y a un questionnaire pour les mairies. M Durchon indique qu'il va vérifier car il a un doute. Mme Tirard précise que dans les documents reçus, il n'y a pas de questionnaire pour les mairies.

Programme PHARE :

C'est un programme de lutte contre le harcèlement

• Il y a 8 piliers :

- Mesurer le climat scolaire
- Prévenir les phénomènes de harcèlement
- Former une communauté protectrice de professionnels et de personnels pour les élèves
- Intervenir efficacement sur les situations de harcèlement
- Associer les parents et les partenaires et communiquer sur le programme
- Mobiliser les instances de démocratie scolaire (CVC, CVL) et le comité d'éducation à la santé, à

la citoyenneté et à l'environnement

- Suivre l'impact de ces actions
- Mettre à disposition une plateforme dédiée aux ressources

L'école va petit à petit compléter ce programme avec les actions mises en place.

Ecole E3D : le comité de pilotage se tiendra lundi 14 novembre. Le bilan sera posté sur le blog de l'école avec le compte rendu du conseil d'école. Un rapide rappel des actions 2021-2022 est fait.

Suivi de Sébastien : Nous allons commencer le suivi après les vacances. Cette année, Sébastien part en expédition polaire : la Norvège et peut-être la Russie sont au programme. Il viendra en fin d'année avec un nouveau film préparé par RMC Découvertes. Le film sera présenté à la salle des fêtes de Marchésieux.

Projets de classes :

Classe	Projets particuliers envisagés cette année
TPS-PS-MS	<ul style="list-style-type: none">- Suivi de la peluche « Cookie » (c'est une vache), elle voyage de département en département (Normands). Elle viendra à Marchésieux en période 4. C'est l'OCCE qui est à l'origine de ce projet. Lorsque la poupée est dans une école, il faut créer du lien avec le patrimoine local. Nous avons décidé de travailler sur le bâti terre et avons réservé une classe parc (avec le parc des marais). L'objectif étant de faire découvrir le matériau terre aux élèves de maternelle (matériau utilisé dans les maisons du village), apprendre aux enfants à porter un regard sur le bâti terre afin de mieux le préserver. Ce projet entre également dans notre projet E3D. Pendant les autres périodes, les enfants vont pouvoir suivre les aventures de Cookie dans les autres classes.- rencontres sportives prévues : « rouler bambins » et « maternathlon ».- La ludothèque : nous allons essayer d'y aller au moins 2 fois dans l'année.- Dans le cadre de Villes en scène, les élèves vont bénéficier d'un spectacle « Toilci et Moilà » qui aura lieu le 15 décembre. La COCM prend en charge le transport et la coopérative l'entrée du spectacle.
GS-CP	<ul style="list-style-type: none">- rencontres rouler bambin et maternathlon pour les GS.- 10 heures avec le théâtre en Partance et un spectacle « Baba Yaga et l'oiseau de feu ». La COCM prend en charge les heures de théâtre et le transport pour le spectacle (pour les deux classes), la coopérative prend en charge l'entrée.- rencontres athlétisme et course d'orientation, concours de dessins pour le camion de la collecte des déchets pour les CP (cela entre dans le projet E3D).- Visite avec les camarades de CP de St Martin ou l'inverse (Une fois par mois).
CP-CE1- CE2	<ul style="list-style-type: none">- rencontres athlétisme et course d'orientation.- Classe eau (avec le CPIE) : 5 jours consécutifs avec visites et interventions. Cela entre dans le projet E3D.- permis piétons pour les CE1 et CE2.
CE2-CM1-CM2	<ul style="list-style-type: none">- Le cross du collège a eu lieu ce jeudi 20 octobre.- marathon des classes : cumul des distances effectuées par les élèves.- Initiation hand ball au collège à l'initiative des profs de sports.- 6 séances de golf en mars : le transport est pris en charge par la COCM, les cours par la coopérative scolaire.- sécurité piétons- culture cheval : un dossier a été déposé, le projet est subventionné à 80%. Dans l'attente de la décision (les élèves de CM2 ont déjà bénéficié de ce projet l'année dernière).- EMC : élections des délégués 3 fois dans l'année, hommage à Samuel Paty lundi 17 octobre, visio conférence sur le cyber harcèlement, visio sur la question « pourquoi faut-il protéger les océans ? » + concours (entre dans le projet E3D).- jardinage, défi anglais, concours « les petits champions de la lecture », la course au nombre (semaine des mathématiques), le concours de Noël, « Prouve-le »- permis piéton pour les CE2 et CM1 et permis internet pour les CM2 (avec la gendramerie)

Les commémorations du 11 novembre auront lieu à St Martin d'Aubigny cette année. Tous les élèves à partir du CP apprennent la Marseillaise.

EFFECTIFS ET PREVISIONS

La rentrée s'est effectuée avec 139 élèves.

Voici les répartitions sur les 8 classes :

Par niveau :	TPS = 2	Répartitions :	TPS-PS-MS : 2 + 14 + 5 = 21
	PS = 14		MS = 21
	MS = 26		GS = 13
	GS = 18		GS-CP : 5 + 8 = 13
	CP = 17		CP-CE1 : 9 + 5 = 14
	CE1 = 12		CE1-CE2 : 7 + 7 = 14
	CE2 = 13		CE2-CM1 : 6 + 15 = 21
	CM1 = 19		CM1-CM2 : 4 + 18 = 22
	CM2 = 18		

Ce qui fait en moyenne **21,25** élèves par classe sans compter les classes dédoublées.

2 élèves arrivent à la rentrée de janvier : 1 CP et 1 CM1.

Prévision d'effectifs pour la rentrée 2023 : 139 élèves.

M Durchon indique que les effectifs sont fragiles et que le REP nous assure un nombre de classes sur le RPI. La baisse des effectifs se constate partout, la natalité baisse sur tout le territoire. Sans le REP, il serait probable qu'une voire deux classes soient fermées.

NATATION

La natation a commencé dès le mardi 6 septembre pour les CE2, CM1 et CM2 à la piscine de Coutances. Les séances se prolongeront jusqu'au 15 novembre.

Les GS, CP et CE1 iront à la piscine de Graignes à partir du mois de mars et jusqu'en juin 2023. Cette année, beaucoup de parents agréés n'ont plus d'élèves à l'école. Heureusement, huit parents (ou grand-parents) se sont agréés en septembre. Cela rend possible la natation pour les plus jeunes.

Merci beaucoup aux volontaires qui accompagnent, sans eux, la natation ne pourrait pas avoir lieu.

TRAVAUX

Saint Martin : problème de sonnette. M Hamel indique que plusieurs fois un employé est venu parce que la sonnette ne fonctionnait pas et quand il arrivait, il n'y avait aucun problème. Il précise qu'il faut appuyer longtemps sur la sonnette.

Un mot (plastifié) pourrait être collé sur le portail.

Les parents élèves avaient demandé, l'année dernière, s'il était possible d'installer un éclairage au portail pour être vu par les personnes de la garderie quand il fait nuit. Une mamn pense que c'était parce que les parents ne pouvaient pas entrer dans l'école au moment des confinements. Pas de suite à cette demande.

Feugères : Plaque E3D, elle va être installée pendant les vacances. Le tableau va être posé pendant les vacances également.

Marchésieux : Le lavabo de la classe des GS est descellé + serait-il possible d'accrocher le support de livres dans cette même classe ?

Le thermostat de la salle de jeux est cassé et une fenêtre ne ferme plus correctement (poignée cassée).

Problème d'électricité : pendant les vacances ?

Au dessus de la classe des GS-CP, il y a des graviers qui tombent, il reste un morceau de béton en suspens, il faudrait regarder et enlever cette partie qui, si elle tombe, peut tomber sur un élève (la fenêtre se situe juste au dessus de la porte d'entrée de la classe).

BILAN COOPERATIVE

Le bilan est présenté par Mme Robin, la trésorière. Affichage sur écran.

Il sera posté sur le blog de l'école.

QUESTIONS INSCRITES

- Aucune question inscrite.

Le conseil se termine à 21h35.

Le 20 octobre 2022

Mme Tirard Céline, directrice